

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU
TENNIS-CLUB SAINT-MAURICE CENTRE SPORTIF
VENDREDI 23 JANVIER 2015**

1. Accueil

Le président, Damien Abetel, ouvre l'assemblée à 19h00.

Il remercie tous les membres présents de s'être déplacés, demande de faire circuler la liste des présences – rendue avec 40 signatures les 6 membres du comité compris – et passe en revue la liste des excusés.

2. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'AG du 7 février 2014 était disponible sur le site Internet du tennis-club, le président propose d'en éviter la lecture. Aucun membre n'ayant de commentaires, le procès-verbal est approuvé et validé.

3. Rapport du président du comité administratif

Damien Abetel informe les personnes présentes qu'il prendra part à sa dernière assemblée générale en tant que président. En effet, après 14 années passées au sein du comité, il décide de démissionner. Il reviendra plus tard quant à sa succession. Il remercie le comité ainsi que tous les membres.

4. Rapport de la commission technique

La commission technique, représentée par Fabien Dubois, comporte deux principales activités, soient les Interclubs et Interclubs juniors.

Il détaille les résultats suivants :

- **Les résultats des équipes Interclubs :**

Les Juniors U15 - Ligue B, composés de Alexandre Rouge, Julien Oreiller, Julien Rey et Tristan Matthey, ont terminé à la dernière place de leur groupe mais se sont bien comportés compte tenu d'un tirage très relevé.

Les Juniors U18 - Ligue B, composés de Cédric Haas, Julian Corminboeuf, Antoine Studer et Eloi Steiner ont terminé à la dernière place de leur groupe avec 2 points. Les rencontres se sont déroulées en région vaudoise, le rappelle Fabien Dubois.

La 1ère équipe Messieurs, en 2^{ème} Ligue, se composant de Cyrille Rey-Bellet (capitaine), Yan Rimet, Luca Fuso, Valentin Piccinin, Stéphane Sanchi, Cédric Bétrisey, Percevent Ducrest et Stefan Stepanovic a terminé à la 2ème place de son groupe et a brillamment été promue au terme de deux rencontres de qualification. L'équipe jouera donc en 1ère ligue lors des interclubs 2015.

La 2^{ème} équipe Messieurs, en 2^{ème} ligue, se composant de Fabien Dubois(capitaine), Raphaël Constantin, Xavier Rappaz, Mathieu Rappaz, Damien Rappaz, Damien Abetel, Xavier Conus et Nicolas Coutaz, termine à la dernière place de leur groupe mais se maintient en 2ème ligue suite à leur victoire lors du dernier tour de relégation.

La 3^{ème} équipe Messieurs, en 3^{ème} ligue, se composant de Romain Genolet, Jonathan Richard, David Frossard, Jérémie Coutaz, Marc Bossonnet, Dyonis Cheseaux, Mathieu Richard, Frédéric Rey-Bellet et Gail Rappaz, termine à la dernière place de leur groupe pour leur première année d'Interclubs.

Les Messieurs JS, en 2^{ème} ligue, se composant de Nicolas Studer (capitaine), Michel Trombert, Hervé Bulliard, Gabriel Frossard, André Constantin, Eric Courtion, Damien Coutaz, Dimitri Kouznetsov, qui militent depuis longtemps en 2^{ème} ligue, terminent à la 1ère place de leur groupe. Ils s'inclinent malheureusement au tour de promotion.

Finalement, Fabien Dubois informe l'assemblée qu'une nouvelle équipe féminine sera présente en 2ème ligue active la saison prochaine.

5. Rapport de la commission animation

L' apéro d'ouverture avec raclette et hot-dogs généreusement offert a compté plus de participants. Jean-Luc Debrot relate le bon état d'esprit dans lequel s'est déroulé cette belle journée.

Le tournoi interne, qui faisait son retour dans le planning 2014, s'est très bien déroulé. Le tableau était complet et le temps était au rendez-vous. La finale a été gagnée par Eric Courtion.

La retransmission du match Suisse-France prévue le 20 juin 2014 au club-house a été malheureusement annulée, manque de participants.

Le tournoi interne de double du 5 juillet 2014 a été un succès. En effet, la belle participation, le bon déroulement, les lasagnes et la météo furent au rendez-vous. Un

beau discours, préparé et prononcé par Raphy Coutaz (champagne également offert par celui-ci) a été également entendu pour fêter l'anniversaire de notre membre Jacky Bochatay.

Le tournoi des Marais, pour sa 13^{ème} édition, s'est déroulé sur deux semaines distinctes, la première semaine les tableaux Jeunes seniors et Dames et la deuxième semaine les tableaux Actifs. Le tournoi Dames s'est déroulé pour la première fois en système de groupes, vu le faible nombre de participantes.

Romain Genolet relate les quelques problèmes personnels qu'il a vécu durant ce tournoi. En effet, l'organisation devient de plus en plus compliquée, que ce soient pour les forfaits ou les changements d'horaires. Il a décidé qu'il dirigerait ce tournoi pour la dernière fois et qu'il souhaitait bonne chance au prochains membres du comité qui y seraient en charge.

Malgré tout, un bon nombre de participants a foulé les courts du Tennis Club (113 hommes et 7 femmes). Les finales ont été arbitrées par un arbitre Swisstennis en la personne de Percevent Ducrest. Les joueurs ont bien apprécié. La chaise d'arbitre a été prêtée par le club de Bex.

Romain Genolet déplore la méthode de Swisstennis quant aux paiements des inscriptions du tournoi. En effet, il préconiserait que les participants s'acquittent du montant avant leur participation, ce qui éviterait beaucoup de "wo". De plus, il juge la mentalité quelque peu désagréable de plusieurs participants, par rapport à l'organisation. Il propose au comité de limiter le nombre d'inscriptions afin de limiter les désagréments.

Finalement, il remercie Sabrina Grange pour son aide précieuse ainsi que sa suppléance lors de la deuxième semaine.

Jean-Luc Debrot détaille la soirée de clôture, qui a connu un immense succès comme à l'accoutumée.

Sans question de la part de l'assemblée, le président passe la parole à Frédéric Rey-Bellet pour le point suivant de l'ordre du jour, soit :

6. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

Appuyé par la présentation détaillée des comptes à l'écran, Frédéric Rey-Bellet commence par le vif du sujet soit les actifs au bilan. Le compte en banque s'élève à CHF 30'744.35. Deux nouveaux comptes ont été ouvert, "Matériel et Mobilier", qui comprend les nouvelles poubelles sur les courts et la souffleuse, et "Machine à boissons", achetée d'occasion CHF 4'320.--.

Au Passif se situe principalement le crédit de construction BCVs d'un montant de CHF 161'000.--, ce qui génère des intérêts importants. Le remboursement de l'emprunt est à la hauteur de CHF 15'000.-- par année. Le paiement des intérêts se situe dans le compte de charge correspondant. Suite aux discussions eues avec les vérificateurs de compte, une possible diminution du remboursement pourrait être demandée.

Frédéric Rey-Bellet passe maintenant au compte de résultats. Il nous fait remarquer que le chiffre des cotisations est excellent (montant de CHF 1'600.-- concernant les finances d'entrée). De plus, le club a pu réduire sa dépendance aux cotisations en diversifiant ses sources de revenus. Il rappelle également le subside communal qui se monte à CHF 600.--.

Frédéric Rey-Bellet informe l'assemblée que le tournoi des Marais 2014 a généré un bénéfice supplémentaire de CHF 2'400.-- par rapport aux prévisions basées sur les éditions précédentes. Le souper de soutien a également renfloué les comptes.

Le résultat financier des autres animations est aléatoire, car budgété à 0.--, le but étant de ne pas pénaliser financièrement les participants. Il faut néanmoins relevé une mention particulière quant à la soirée de clôture (CHF 659.90).

Frédéric Rey-Bellet passe aux charges et relate que l'entretien des nouveaux courts est onéreux (CHF 7'250.-- versé à Realsport pour la régénération des surfaces). Un montant similaire sera peut-être déboursé en 2015.

La remise en état des grillages a coûté environ CHF 3'000.--, que l'assurance n'a pas pris en compte vu le montant de la franchise.

Le compte conciergerie comprend essentiellement les salaires des deux concierges, Madame Colette Gex pour les intérieurs et son mari Robert pour les extérieurs. Tout deux donnent entière satisfaction au comité.

Le compte "Achat de boissons" a été ventilé en déduction du CA des différents évènements de la machine à boissons.

Frédéric Rey-Bellet rappelle à l'assemblée de ne pas oublier d'informer le comité au cas où les licences devaient être désactivées. En effet, celles-ci sont tacitement renouvelées de saison en saison et Swisstennis nous les facture automatiquement.

Les intérêts sur l'emprunt sont conséquents (taux de 2.915 %), ce qui représente CHF 5'138.40 pour 2014.

Finalement, le bénéfice est plus important que prévu au budget, notamment car la machine à boissons a été comptabilisée au bilan. En terme de liquidités, c'est le statu quo par rapport à l'année 2013.

Frédéric Rey-Bellet rappelle qu'il est essentiel de dégager un bénéfice d'exploitation de cette ampleur afin de pouvoir rembourser la dette au rythme imposé (15'000.--) sans avoir à entamer dans les réserves.

Marc Bossonnet demande au caissier pourquoi il ambitionne de baisser le montant de CHF 15'000.-- de remboursement. Les réviseurs, Jean-Marc Studer et Damien Coutaz - membres du comité lors de l'emprunt - l'ont informé que CHF 15'000.-- était prévu à l'origine (montant de l'annuité, remboursement et intérêts). Revenir à un remboursement plus faible, comme prévu initialement, permettrait de réaliser divers projets pour le club. Suite à une question de Jean-Luc Debrot, Frédéric Rey-Bellet se renseignera auprès de la BCVs concernant la durée du taux bloqué.

Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par Monsieur André Constantin en l'absence des deux préposés. Il relate les bonnes concordances des comptes et remercie Frédéric Rey-Bellet.

Damien Abetel propose à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2014, ce qu'elle accepte sous applaudissements.

7. Cotisations 2015/ Budget 2015

Frédéric Rey-Bellet informe l'assemblée que la dépense concernant le remboursement du fonds de garantie des courts à Realsport (CHF 10'000.--) annulera d'intéressants projets éventuels, comme l'achat d'une machine à balles ou un avant-toit au clubhouse, par exemple.

A l'exception de cette dépense, les poste sont sensiblement identiques, ce qui correspondrait à une perte comptable d'environ CHF 6'000.--.

Le montant des cotisations restera inchangé pour l'année 2015.

Damien Abetel propose à l'Assemblée générale d'approuver les cotisations et le budget 2015, ce qu'elle accepte sous applaudissements.

8. Admissions de nouveaux membres – Démissions

Samuel Barman fait part de 19 demandes d'admissions, de 12 démissions. Le club gagne donc 7 membres pour atteindre un total de 207 membres, dont 125 adultes (+ 12), 53 Juniors/Apprentis (-4) et 29 passifs (-1).

9. Activités 2015

Jean-Luc Debrot présente le programme 2015 :

- A vos raquettes, balade nocturne pleine lune et fondue le vendredi 6 mars
- Ouverture des courts le 19 mars à la St Joseph
- Apéro d'ouverture le samedi 28 mars dès 11h00 avec toasts tartare et foie gras, accueil des nouveaux membres, échange de balles sur les courts
- Tournoi interne le 25 avril pour licenciés et non licenciés avec restauration
- Cours juniors avril à septembre et Interclubs mai-juin
- Tournoi interne de double le samedi 4 juillet, ouvert à tous, restauration
- Tournoi des Marais du 31 août au 13 septembre
- Soirée de clôture le samedi 17 octobre avec brisolée

Romain Genolet revient sur les cours juniors enseignés par M. Joël Lauber la saison dernière. La participation fut très bonne avec +125% de participants (12 élèves en 2013, 27 élèves en 2014). Les cours 2015 se dérouleront les mercredis de 15h00 à 16h00, 16h00 à 17h00, 18h30 à 19h30, 19h30 à 20h30. 15 séances seront prévues dont 10 en printemps/été et 5 en automne.

Un nouveau professeur épaulera Joël Lauber en 2015, Monsieur Xavier Frossard.

Romain Genolet informe l'assemblée que le report des cours juniors par temps de pluie sera annoncé à midi le jour même sur le site internet.

Madame Ruth Coutaz demande si des cours de semaine intensive seront prévus en 2015. Romain Genolet lui répond que le comité réfléchira sur l'idée.

Sans d'autres questions de la part de l'assemblée, Damien Abetel propose d'approuver les activités 2015, ce que l'assemblée accepte.

10. Renouvellement du comité

Damien Abetel fait part à l'assemblée que quelques départs sont annoncés au sein du comité. En effet, Sabrina Grange, qui avait rejoint le comité en cours d'année, ne pourra épauler le comité, changement professionnel oblige. Il la remercie énormément pour son travail acharné pour les cours juniors et le tournoi des Marais.

Romain Genolet quitte le comité également mais restera en support concernant les cours juniors. David Frossard et Percevent Ducrest rejoignent le comité avec effet immédiat. L'assemblée les applaudit chaleureusement.

Damien Abetel quitte le comité après 14 années passées au comité. Ce dernier propose Samuel Barman à l'assemblée pour le remplacer à la présidence. L'assemblée accepte sous les applaudissements. Samuel Barman, discours en main, remercie son prédécesseur pour toutes ces années qu'il a consacrées au tennis-club.

Le vérificateurs des comptes, Messieurs Jean-Marc Studer et Damien Coutaz, acceptent de prolonger leur mandat.

11. Divers

Damien Abetel évoque le fait que le tennis-club se représentera à la candidature pour l'organisation de la fête du 1er août 2016, celle de 2015 ayant déjà été confiée à une autre société malgré notre demande écrite.

Damien Abetel remercie les sponsors , les capitaines Interclubs, les concierges ainsi que ses collègues du comité. Il clôt l'assemblée à 20h00 et invite les personnes présentes à passer à l'apéro et au souper de soutien. Le nombre de participants se monte à 52 personnes comité compris.

Le secrétaire
Samuel Barman